

Comité de Suivi du protocole le 8 mars 2007

Il s'agissait du premier Comité de Suivi du Protocole et de la première réunion de ce type présidée par notre nouveau Directeur Général : Didier LALLEMENT.

Nous avons donc essentiellement évoqué la méthode de travail, dressé la liste des mesures à mettre en œuvre et réparti les différents Groupes de Travail.

Nous avons, dans le même temps, à lever une ambiguïté relative aux BRIA, puisque FO avait expliqué aux BRIA d'Outre-Mer qu'ils n'étaient pas concernés par la réforme indemnitaire obtenue par le SATAc...

L'ENSEMBLE DES MESURES A ETE PASSE EN REVUE, ET LES BRIA OUTRE-MER INTEGRES A LA REFORME

Le SATAc UNSA a été amené à faire corriger un certain nombre d'échéances dans le tableau récapitulatif par rapport au texte du protocole DGAC.

Ainsi, les mesures suivantes seront bien appliquées le 1^{er} janvier 2007 et non en 2008 comme initialement indiqué :

- Harmonisation des taux d'EVS des chefs et assistants de subdivision,
- Mise en œuvre des nouveaux taux EVS des TSEEAC d'IPE au SIA, des inspecteurs DCS et des instructeurs ENAC et SEFA

A notre demande également, une réunion sera organisée au début du mois d'avril pour faire un point sur la réflexion (interne DGAC) concernant la transformation de la DCS en Service à Compétence Nationale (échéance 2008).

Enfin, restait à tordre le cou à la rumeur lancée dans les BRIA Outre-mer par FO, qui leur avait expliqué qu'ils n'étaient pas concernés par la réforme que le SATAc UNSA a obtenue et qu'ils ne gagneraient rien.

Le SATAc UNSA a donc, comme il s'y était engagé auprès des TSEEAC de ces BRIA qui l'avaient interrogé, fait, clairement, intégrer les BRIA d'Outre-mer dans la réforme : Les TSEEAC bénéficieront donc, en 2008, des avancées indemnitaires prévues au protocole (+ 3 taux).

Après avoir expliqué à ces agents qu'ils n'étaient pas concernés, puis l'avoir dit en réunion du CSP, FO n'a pas hésité à écrire dans un récent tract que c'était lui qui avait obtenu leur intégration.

Nous ne commenterons pas cette attitude, et laisserons les TSEEAC se faire une opinion sur cette « objectivité ».

Congrès du SATAc UNSA les 14 et 15 mars 2007

Le congrès était, cette année, un peu particulier puisque le SATAc UNSA fêtait ses 20 ans. Le 15 mars, nous avons donc présenté une rétrospective des 20 dernières années retraçant la vie du SATAc, des TSEEAC et de la DGAC, en présence de quelques invités représentant la DGAC et de nombreux TSEEAC qui avaient fait le déplacement.

Le texte intégral de cette présentation, ainsi que le diaporama, seront adressés à l'ensemble de nos adhérents, et nous profitons de ce Télégramme pour remercier à nouveau l'ensemble des participants à cette journée.

Le Bureau National a été reconduit, et complété par l'élection d'un nouvel arrivant.

En deuxième partie de journée, une résolution générale a été adoptée, à l'unanimité des membres présents.

Le texte intégral de la Résolution de Congrès est consultable sur notre site internet

Certains d'entre vous nous ont fait part de difficultés pour se connecter à notre site.

Tout est, à présent, rentré dans l'ordre, ces perturbations étant dû au changement de prestataire qu'il nous a fallu entreprendre pour faire face au nombre croissant de connexions.

Vous pouvez accéder en tapant <http://www.satac.fr/> ou <http://www.satac.eu/>

CTP DGAC le 20 mars 2007

Ce CTP DGAC a permis d'examiner les résultats de l'enquête d'opinion confiée à BVA en vue de créer un baromètre social et quelques textes organisationnels.

Le détail du dépouillement de l'enquête organisée par BVA peut être téléchargé sur notre site.

Prochain CTP DGAC le 17 avril 2007